

2012

Règlement Ado Kart Cup

Sologne Karting

RN 20

41300 SALBRIS

Tel : 02.54.97.28.40

info@sologne-karting.com

www.sologne-karting.com

Règlement général

Déroulement du championnat

L'Ado Kart Cup (AKC) est composé de 6 challenges vitesses se déroulant sur 10 matinées dans l'année.

L'AKC se déroule sur la partie sud du circuit international de Salbris(41), situé entre Orléans et Vierzon, d'une longueur de 650 m x 8m.

Un pilote peut participer à une ou à toutes les courses de ce challenge. L'inscription des pilotes inscrits à l'ensemble de l'AKC est prioritaire.

Organisation

L'AKC est organisé par la société Sologne Karting.

Règlementation

Le présent règlement est spécifique à l'AKC. A ce titre, aucun autre règlement particulier ne peut être appliqué sans un accord écrit de la société Sologne Karting.

Participants et catégories

Les courses sont ouvertes à toutes les personnes ayant entre 14 et 17 ans au 1^{er} janvier de l'année du déroulement de l'AKC.

Le nombre de pilotes maximum admis est de 30 par manche. Seront pris en priorité, les pilotes inscrits et ayant réglé leurs engagements pour l'ensemble du championnat.

Sologne Karting se réserve le droit d'examiner toute candidature présentant un caractère particulier, dans le but de préserver l'esprit de l'AKC.

Acceptation du règlement

Le fait de s'engager à l'une des courses de l'AKC implique d'accepter dans son intégralité le présent règlement et de l'appliquer.

Droit d'inscription

Le cout par pilote et par manche est de 40 Euros TTC. L'engagement et le règlement d'une des manches doivent être effectués 15 jours avant la date de cette manche.

Procédure d'inscription

Pour s'inscrire, chaque participant peut retirer un bulletin d'inscription auprès de Sologne Karting ou le télécharger sur le site internet www.sologne-karting.com.

Le bulletin d'inscription, accompagné de son règlement, devra parvenir au plus tard 15 jours avant chaque épreuve à Sologne Karting.

Le droit d'inscription comprend :

- Location du circuit de karting de 650 mètres x 8.
- Location d'un kart Sodikart GT4 moteur Honda 4 temps 270cc, 8 cv, transmission par chaîne
- Mise à disposition d'un kart de remplacement, identique, en cas de casse mécanique
- Système de chronométrage électronique

- Personnel d'encadrement : directeur de course, mécaniciens, équipe d'intervention sur le circuit
- Remise de coupes sur podium aux 3 premiers pilotes.
- Equipement par pilote : casque.
- Les pilotes sont assurés par le contrat d'assurance de Sologne Karting

Calendrier

Les manches se déroulent les dimanches matins suivants :

- 19 février
- 18 mars
- 1^{er} mai
- 1^{er} juillet
- 7 octobre
- 4 novembre

Horaires

Chaque manche aura les horaires suivants :

- 9h15 : Rendez vous club house du circuit. Pointage des pilotes, tirage au sort des karts.
- 9h45 : Briefing sécurité
- 10h30 : Début de la manche (essais libres, chronos, qualif, finale)
- 12h00 : Podium, proclamation des résultats.

Modifications du règlement

Sologne Karting, organisateur de l'AKC, se réserve le droit de modifier ou d'annuler un ou plusieurs articles du règlement, si des raisons majeures l'imposent.

Règlement technique

Matériel utilisé

- Châssis Sodikart modèle GT 4
- Moteur Honda 270cc, 8 cv
- Transmission par chaîne
- Pneumatique Duro avant et Duro arrière

Mécanique

L'organisateur s'est attaché à maintenir l'équité des matériels et ne pourra être tenu pour responsable en cas de panne ou de défaillance technique.

Un échange de kart sera opéré en cas de défaillance mécanique indépendante de fait de course tel que : casse moteur, bris chaîne, câble d'accélérateur, ... Par contre, en cas de problèmes mécaniques dus à un fait de course tel que : accrochage, sortie de piste, panne d'essence, ..., le pilote sera immobilisé le temps de la réparation.

L'équipe d'assistance du circuit est seule habilitée à intervenir sur la piste en cas d'immobilisation d'un kart.

L'essence est fournie et toute l'assistance technique. Les interventions mécaniques seront gratuites et il ne sera facturé aucune pièce ; seuls les mécaniciens de l'organisation seront habilités à intervenir sur les karts.

Aucune modification par les pilotes du réglage moteur, carburateur, châssis ne sera tolérée. Les réglages sont identiques sur tous les karts, et adaptés au tracé et à la durée de la course.

En cas de surcharge de l'espace mécanique, priorité sera donnée aux réparations des incidents mécaniques par rapport aux réparations nécessitées par les suites d'un accrochage ou d'une sortie de piste.

Equiperment du pilote

Avant de prendre le circuit, un pilote devra obligatoirement avoir comme équipement :

- Casque intégrale
- Gants
- Combinaison ou équipement recouvrant totalement bras et jambes

Règlement sportif

Essais libres

Chaque pilote a la possibilité de participer à une séance d'essais libres de 5mn.

Essais chronométrés

Le déroulement des essais chronométrés sera établi sur le système des 5 minutes. Le meilleur temps réalisé durant cette séance de chaque pilote sera retenu, permettant ainsi d'établir les grilles de départ des manches qualificatives.

Grille de départ

La grille de départ est de type F1. L'ordre de cette grille dépend du type de course.

Pour une manche qualificative, la grille de départ est en fonction des essais chronos.

Pour une finale, la grille de départ est en fonction du classement suite aux manches qualificatives.

Manches qualificatives

Elle se déroule sur une durée minimum de 10mn. A l'issue du temps réglementaire, le tour entamé est poursuivi et comptabilisé jusqu'au passage sur la ligne d'arrivée du dernier tour. Le vainqueur d'une manche est le pilote qui a comptabilisé le plus grand nombre de tours.

Le drapeau à damier sera présenté juste derrière le dernier du tour et devant le premier du classement.

Le nombre maximal de participants par manche est de 15 pilotes. En cas de nombre supérieur, deux poules qualificatives sont constituées, qui disputent chacune une manche qualificative. La grille de départ de chacune des poules est constituée de la manière suivante : le premier chrono en poule A, le 2^{ème} en poule B, le 3^{ème} en poule A, le 4^{ème} en poule B,

A l'issue de chacune des manches qualificatives, la première moitié du classement de chaque poule va en finale des champions, la deuxième moitié va en finale consolante.

Finales

La finale détermine le classement final de la manche.

En cas de deux finales, la finale des champions détermine le classement du 1^{er} au 15^{ème}, la finale consolante du 16^{ème} au dernier.

Les grilles de départ sont établies en fonction du résultat des manches qualificatives. En cas de manches de poule, la poule A se trouve à la corde, et la poule B à l'extérieur.

Tirage au sort des karts

A chaque séances, manches et finales les karts seront attribués au hasard.

Pénalités

- | | |
|---|--------------------|
| a. Non respect de la configuration du circuit | Mise hors course |
| b. Comportement anti-sportif | 1 tour de pénalité |
| c. Conduite dangereuse | 1 tour de pénalité |
| d. Non maîtrise du véhicule | 1 tour de pénalité |

Classement général du Championnat

La grille d'attribution des points sert à établir le classement général final de l'AKC .

Le classement final est défini en cumulant les points acquis par chaque pilote.

En cas d'ex aequo, ceux-ci seront départagés de la façon suivante :

- Le plus grand nombre de premières places seront prises en compte
- Puis de seconde
- Puis de troisième, etc....

Les points à la fin de chaque journée seront distribués de la manière suivante :

Dernier : 1 point, avant dernier : 2 points, ... premier : le nombre de points est égale au nombre de participants.

Dotations

Dotations des courses

A la fin de chaque manche, la proclamation des résultats se fait durant le podium où les 3 premiers pilotes de la finale des champions sont récompensés par 3 coupes.

Dotations du championnat

Le vainqueur de l'Ado Kart Cup remporte un stage de pilotage sur une ½ journée sur un karting 2 temps. Des lots sont tirés au sort (équipements pilotes) parmi les pilotes qui ont participé à l'ensemble du championnat AKC.

Remise des prix

La remise des prix de l'AKC se déroulera à l'issue de la dernière journée du championnat. Il est obligatoire d'être présent pour la remise des prix afin de pouvoir prétendre à son prix.

**FICHE D'INSCRIPTION
ADO KART CUP 2012**

Nom et Prénom Pilote : Age :

CONTACT

Nom/ Prénom : Email:

Adresse :
.....

Code Postal : Ville Tel :

O Je joins un chèque de 40 Euros à l'ordre de Sologne Karting pour l'inscription pour la manche du :

	19 février		18 mars		1 ^{er} mai
	1 ^{er} juillet		7 octobre		4 novembre

O Je joins un chèque de 240 Euros à l'ordre de Sologne Karting pour l'inscription pour les 6 manches de l'Ado Kart Cup.

Date :

Signature :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Mr/Mme autorise mon
fils/ma fille à pratiquer le karting lors du
championnat Ado Kart Cup.

Signature

A renvoyer à :

Sologne Karting – RN 20 – 41300 Salbris
Tel : 02.54.97.28.40
Email : info@sologne-karting.com